

Emetteur du document :

BOUET Alexandre		BOTU Philippe		GARCIA Severin		SAFFRE Pierrick	
GLATIGNY Grégory		COLLIARD Régine		GINOT VERON Valérie		TERRAZ Stéphane	
MERLE Lorraine		CHAVOUTIER Sylvia		JACQUEMARD Julie			
MEUNIER Arnaud		CONTAMINE Christophe		JANIK Norbert			
MOLLANGER Edith		CREY Olivier		MANDALDJIAN Alain			
		DECOSNE Baptiste		MARTIN Aimé			
BERARD Jean-Christophe		DELAPIERRE Jérôme		MARTINOD Clément			
BONNET Stanislas		ETIEVENT Bernard		PONSOT Patrick			
BONTRON Hubert		FORAY Emeric		RICHARD Laurent		Diffusion alpinanews	
Affichage BT jusqu'au				Affichage Bureau jusqu'au			
Autres destinataires							

Mod 002 indice 33

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU

COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE du Mardi 22 août 2023

Membres titulaires présents : Bruno BLANCHE, Anne Marie BLANCHE HENRION, Mickaël DELATTRE, Richard MILLAN et Yoann MISTER

Direction : Alexandre BOUET et Edith MOLLANGER

1. Approbation du CR de la réunion précédente

Approuvé à l'unanimité

2. Point sur l'activité d'été (exploitation, travaux...)

Travaux :

- L'embrochement au Bâtiment Technique côté approvisionnement des machines de damage a été repris. Le traitement des eaux de ruissellement a été pris en compte et sera réglé avant l'hiver.

Le pont est à reprendre et l'embrochement le long du Doron aussi. La police de l'eau a donné son accord. Une reprise de la Berge est à faire avant de reprendre le pont. La même question de l'embrochement en-dessous de l'usine à neige doit se poser.

- Les travaux de la tranchée électrique vers le sommet du TSD Olympic est en cours.

Les autres travaux au sommet du TSD Olympic (terrasses clients et cabane) sont reportés à l'été prochain.

- restauration de la zone humide au pas de Cherferie

- le changement de la signalétique 3 Vallées est en cours et sera terminé pour l'hiver

- Gazex

La plaque de déclenchement d'avalanche est en cours de déplacement.

- 4 variateurs de puissance ont été remplacés sur les enneigeurs.

- les travaux des plateformes au TSD Legend et Tougnette 2 sont en cours.

- Grande inspection du TSD Olympic

- Sécurisation des gares TSD Olympic et TC Olympe

Exploitation été :

Les passages sont en hausse de 23% au 18 août. Ces résultats s'expliquent par une météo favorable mais aussi et surtout grâce à l'accès gratuit l'été aux clients détenteurs de forfaits saison.

Cependant, le chiffre d'affaires est en légère baisse malgré l'ouverture du TC Olympe et une augmentation des tarifs. Ceci est certainement lié à l'accès aux Remontées Mécaniques avec le forfait saison hiver.

Le chiffre d'affaires de Méribel Outdoor est stable.

Environ 5600 passages sur le TC Olympe ; ce qui représente une moyenne de 200 passages/jour.

3. Présentation de l'actionnariat salarié

Présentation par Edith Mollanger -> présentation ci-jointe

4. Présentation des engagements et renoncements CDA

Présentation par Alexandre Bouet -> présentation ci-jointe

5. Avis consultatif du CSE sur le règlement intérieur

Un article intégrant l'accord anti-corruption de la CDA et un article intégrant les nouvelles obligations légales concernant le harcèlement sexuel, harcèlement moral et agissements sexistes sont à rajouter au règlement intérieur d'entreprise.

Avis favorable du CSE pour l'intégration de ces articles au règlement intérieur Méribel Alpina.

6. Validation du règlement intérieur du CSE

Les modifications sont approuvées à l'unanimité – RI CSE signé

7. Point d'avancement des différents groupes de travail

Groupe de travail sur l'évolution des fiches de présence :

Le CSE avait demandé un groupe de travail pour la mise en place de fiches explicatives et pour une simplification des fiches de paie. Une réunion de travail est prévue en septembre.

Groupe de travail sur les fiches de positionnement :

- Un groupe de travail sur les fiches de positionnement maintenance a travaillé lors d'une 1^{ère} réunion sur les fiches d'ouvrier de maintenance, mécanicien RM, Technicien RM et Chef d'équipe. Une seconde réunion est planifiée le 6 septembre pour continuer le travail débuté.

Les fiches de positionnement magasinier et B2B ont été validées le 22 août 2023.

Une équipe de travail doit encore se réunir pour les fiches de positionnement espaces ludiques.

Simplification des bulletins de paie :

Les membres du CSE avaient évoqué le fait que la prime de nuit du service damage est difficile à comprendre sur la fiche de paie car il y a seulement l'indication du montant. La direction s'était engagée à regarder pour modifier le paramétrage de cette prime en vue de faire apparaître plus clairement le nombre de nuit et son taux.

Le prestataire de paramétrage du logiciel de paie a été contacté, la Direction attend son retour sur la faisabilité.

La direction explique qu'elle a demandé la même modification pour l'indemnité kilométrique et la prime d'astreinte des nivoculteurs pour faciliter la compréhension de ces primes.

Accord de participation :

L'accord de participation sera discuté et validé à la prochaine réunion CSE en octobre.

8. Revalorisation de la prime sauvetage et création d'une 2^{ème} prime de langue

A la réunion CSE de juin, la Direction avait précisé qu'elle a pleinement conscience de l'intérêt de la revalorisation de la prime sauvetage et qu'elle se donnait le droit de la revaloriser en dehors des NAO **si aucun accord n'est trouvé**. La Direction avait précisé qu'il pourra en être de même pour la deuxième prime de langue.

Une discussion est engagée sur ces points. Cependant, pour l'heure, la Direction souhaite voir ces sujets traités lors des prochaines NAO ; ce que regrette l'équipe CSE.

9. Mise en place d'un accord GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels)

Dans le passé, il a été question de mettre en place un plan de carrière pour chaque salarié. Le CSE demande à la Direction ce qui est envisagé aujourd'hui de mettre en place sur ce sujet.

La direction répond que la première étape du travail est de définir les postes clés et identifier les compétences nécessaires aujourd'hui et celles à venir.

Il a été décidé de réfléchir à comment donner plus de visibilité sur les possibilités de carrière aux salariés notamment en adaptant les fiches de poste actuelles en faisant apparaître les perspectives d'évolution de poste du métier occupé.

10. Présentation de la convention CARSAT

La direction explique le principe de la convention CARSAT signée au sein de la branche. Méribel Alpina est en cours de discussion avec la CARSAT pour mettre en place cette convention dont l'objectif est d'apporter des améliorations des conditions de travail avec une participation financière de la CARSAT.

Un premier échange avec une personne de la CARSAT en charge de ce sujet a été réalisé afin de voir ensemble si les orientations envisagées par l'encadrement peuvent bénéficier de subvention.

11. Point sur l'appel d'offre transport du personnel

L'appel d'offre est lancé – sur 5 entreprises consulté 2 ont répondu. Le choix du prestataire a été fait en tenant compte de la qualité du service proposé. Il s'agit du transporteur Loyet.

D'après les premiers éléments, il y aura 2 bus le matin et 2 bus le soir. La création de nouveaux arrêts, Cevins ou la Bathie par exemple, ne sera pas mis en place notamment pour le surcoût occasionné.

12. Point sur les entretiens de positionnement, annuel et professionnel

Le CSE demande communication des tableaux de reporting chiffré.

13. Point sur le plan d'actions du tableau expression et impulsion

Discussion reportée à la prochaine réunion CSE.

14. Point sur les formations sauvetage été et hiver (plan de sauvetage et accès TC Olympe)

Un exercice de sauvetage a été organisé sur le TC Olympe le 21 août. Le retour des participants est très positif. Cet exercice a permis de valider le mode d'évacuation et le plan de sauvetage sera remis à jour.

Deux autres formations vont avoir lieu en septembre sur le TSD Cherferie et en octobre sur le TC Saulire.

Il est prévu de maintenir le rythme de formation hiver comme l'an passé.

15. Présentation du calendrier d'annualisation de la période en cours (dimanche et vendredi travaillés)

Le CSE demande pourquoi les vendredis sont travaillés de plus en plus tôt dans la saison. La Direction précise que le changement du rythme d'été auparavant en 5/2 et désormais en 4/3 décale automatiquement 1 jour par semaine à positionner sur l'automne. Cela représente cette année 8 vendredi. La DRH montre les différents calendriers d'annualisation passés et celui de cette année.

Le CSE demande à la nouvelle Direction sa position sur les dimanches travaillés / astreintes à domicile durant l'exploitation été.

La nouvelle Direction précise qu'il y a deux points à regarder : la présence sur site du personnel de dépannage et la présence sur site du personnel habilité au sauvetage.

Il est important pour la nouvelle Direction que les équipes soient sur site et assez nombreuses pour pouvoir assurer un bon niveau de dépannage et non en astreinte à domicile.

La Direction ouvre le débat sur la localisation des travaux en bas de station les dimanches avec une centralisation des équipes plutôt en atelier ou au plateau de la Chaudanne sans engager des travaux excentrés et en hauteur sur les pylônes.

16. Demande de pose de CP pour les salariés en CDD Maintenance

La Direction précise que les CP sont payés en fin de contrat que ce soit l'hiver ou l'été. Elle précise que toutes les demandes d'absences sont étudiées dans le service avec le responsable. Dans la très grande majorité du temps une solution est trouvée entre le responsable et le salarié concerné si la demande d'absence ne désorganise pas les jours d'absence seront des jours sans solde sur le mois en cours.

17. Point sur l'outillage des équipes de maintenance

Un point est à faire avec remise à jour des listes d'outillage par équipe.

La Direction accorde de revoir et de clarifier les process et les procédures de gestion de l'outillage.

18 Quelle est la philosophie de la Direction sur la revente aux salariés des véhicules d'entreprise ?

L'arrêt de la revente des véhicules d'entreprise aux salariés a été décidée il y a plusieurs années au vu des précédents retours de salariés auprès du service garage qui contestaient l'état du véhicule.

La Direction étudiera le sujet en se rapprochant des différents acteurs et elle rendra sa réponse définitive lors de la réunion d'octobre.

19. Point d'avancement du changement logiciel billetterie (Open resort)

Le nouveau logiciel Open resort est un logiciel développé par la CDA pour ces différents sites. Il est en cours de mise en place et est testé depuis cet été. Le premier bilan est plutôt satisfaisant, même s'il reste encore beaucoup de points à régler et à améliorer.

Open resort devient notre système de vente - Skidata restera le système de contrôle des forfaits commun aux 3Vallées.

C'est un projet sensible du fait de la redistribution au sein des 3Vallées et de nos serveurs communs. Il a été déployé pour la vente en ligne au sein de plusieurs sociétés du groupe. Des problèmes persistent et restent à résoudre. Un groupe de travail est en place pour



Date d'émission :

Référence :

suivre l'avancement du déploiement. La direction explique que ce changement de système de billetterie ne se fera pas sans difficulté mais que les moyens seront mis en place pour accompagner les équipes. Pour rappel l'objectif est de se sortir du monopole des 2 fournisseurs historiques.

Le passage à Open resort a nécessité également le changement de tous les écrans de vente (qui restent stockés à Méribel Alpina en vue de remplacement, si besoin, des écrans des Remontées Mécaniques).

20. Journée d'entreprise

La journée d'entreprise est programmée au 5 septembre.

21. Point sur la GED (gestion électronique des documents)

Un travail avait été mené par le directeur Financier précédent pour mettre en place une gestion électronique des documents. Le coût était très élevé et le projet a été abandonné. Cependant, si des documents sont manquants dans nos différents outils de communication et transmission d'information, un inventaire peut être fait et communiqué à la direction pour améliorer ce point.

Questions diverses

- Embauches hiver

Un poste d'électricien et un poste d'ouvrier d'entretien piste seront à remplacer.

Un poste d'agent espaces ludiques de remplacement pour cet hiver est à pourvoir (demande de congé sabbatique).

Le nombre de postes à pourvoir cet hiver n'est pas encore connu – les saisonniers ont jusqu'au 15 septembre pour retourner leur candidature. Un rappel sera fait sur Steeple.

- Formation SSCT et CSE

Les dates ont été arrêtées du 20 au 24 novembre pour la formation SSCT et du 27 au 29 novembre pour la formation CSE.

- Suite à la réunion CSSCT, le CSE demande si un dameur est prévu dans le groupe de travail sur les déplacements en engins motorisés sur le domaine skiable en phase de préparation. La Direction précise que cela est bien prévu.

Bruno BLANCHE
Secrétaire du CSE

Alexandre BOUET
Président du C.S.E.